



**HAL**  
open science

# LA LOGIQUE DE LA THÉOLOGIE COMME SCIENCE AU XIII E SIECLE LA SUMMA THEOLOGIAE DE THOMAS D'AQUIN ET L'INVENTION DE LA FORME DU TRAITÉ DISPUTATIONNEL DE SCIENCE

Julie Brumberg-Chaumont

► **To cite this version:**

Julie Brumberg-Chaumont. LA LOGIQUE DE LA THÉOLOGIE COMME SCIENCE AU XIII E SIECLE LA SUMMA THEOLOGIAE DE THOMAS D'AQUIN ET L'INVENTION DE LA FORME DU TRAITÉ DISPUTATIONNEL DE SCIENCE. O. Boulnois, Ph Hoffman, S. De Franceschi. Connaître Dieu. Métamorphoses de la théologie comme science dans les religions monothéistes, Brepols, A paraître. hal-04337277

**HAL Id: hal-04337277**

**<https://hal.science/hal-04337277v1>**

Submitted on 12 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA LOGIQUE DE LA THÉOLOGIE  
COMME SCIENCE AU XIII<sup>E</sup> SIECLE**

**LA *SUMMA THEOLOGIAE* DE THOMAS D'AQUIN ET  
L'INVENTION DE LA FORME DU TRAITÉ  
DISPUTATIONNEL DE SCIENCE**

**DRAT/BROUILLON**

**POUR DES CITATIONS PRÉCISES, SE REPORTER A LA  
VERSION PUBLIÉE**

**À PARAITRE DANS : *CONNAÎTRE DIEU.  
MÉTAMORPHOSES DE LA THÉOLOGIE COMME  
SCIENCE DANS LES RELIGIONS MONOTHÉISTES*, O.  
BOULNOIS, PH HOFFMAN, S. DE FRANCESCHI (DIR.),  
TURNHOUT, BREPOLS, P. 305-337.**

Julie BRUMBERG-CHAUMONT  
CNRS, PSL, LEM (UMR 8584)

« Syllogizing in a disputation is what it is all about<sup>1</sup> »

« La première des trois parties dont se compose  
la *Summa Theologiae*, véritable orgie de logique...<sup>2</sup> »

La question de la théologie comme science chez Thomas d'Aquin a fait l'objet d'innombrables contributions en histoire de la théologie et de la philosophie, même lorsqu'on s'en tient au seul

---

1. S. EBBESEN, « What Counted as Logic in the Thirteenth Century », dans J. MARENBOON, M. CAMERON (dir.), *Methods and Methodologies. Aristotelian Logic East and West*, Leyde 2007, p. 93-108 [p. 107].

2. E. PANOFSKY, *Architecture Gothique et pensée scolastique*, Paris 1967, p. 94.

point de vue précis de la théorie de la science engagée par la solution thomasiennne. Il nous semble cependant que l'histoire de la logique peut encore apporter quelques éclairages. Cette perspective, qui se justifie d'autant plus si la logique aristotélicienne se définit au XIII<sup>e</sup> siècle comme une logique de la science<sup>3</sup>, devient particulièrement pertinente lorsque l'histoire de la logique est abordée non seulement dans les théories logiques, mais aussi à travers les pratiques logiques et les théorisations de ces pratiques par les maîtres médiévaux<sup>4</sup>. L'interrogation s'enrichit et se précise si ces pratiques sont considérées non seulement à travers les produits littéraires auxquelles elles donnent lieu, que l'on peut appeler des « pratiques textuelles », mais aussi dans les pratiques logiques repérées par nos maîtres au sein des textes autoritatifs commentés. Suivant les analyses de Yehuda Halper dans le domaine hébraïque<sup>5</sup>, nous proposons d'appeler ces dernières des « pratiques logiques exégétiques<sup>6</sup> ». Sur tous ces points, l'œuvre de Thomas offre une perspective pertinente, comme nous l'annonce le début de la *Summa theologiae*, où l'auteur, dans le deuxième article de la première question, démontre récursivement, à l'aide de la formulation de syllogismes de la seconde figure (*Camestres* et *Cesare*)<sup>7</sup> dans la première série

---

3. Voir A. M. MORA MÁRQUEZ, « Thirteenth-Century Aristotelian Logic : The Study of Scientific Method », dans R. PASNAU (dir.), *Oxford Studies in Medieval Philosophy*, vol. 9, Oxford 2021, p. 146-185.

4. Pour une discussion détaillée sur le rôle des pratiques logiques, et même « logiciennes », en histoire de la logique, ainsi que les théories des acteurs à leur propos, voir J. BRUMBERG-CHAUMONT, *À l'école de la logique. L'essor d'une norme intellectuelle, sociale, et anthropologique au Moyen Âge*, Paris à paraître (Partie : « Les pratiques logiciennes à la Faculté des arts »).

5. Yehuda Halper parle de « literary practices », pour désigner ce qu'on pourrait appeler aussi des 'pratiques de papier', voir Y. HALPER, « Dialectic and Metaphysical Skepticism in Jacob Anatoli », *Theoria* 88 (2022), p. 143-164 ; ID., « Studying Dialectic in Hebrew: Aristotle's *Topics* from Thought to Practice », dans J. BRUMBERG-CHAUMONT (dir.), *L'Europe de la logique. Les traditions aristotéliciennes médiévales et modernes en contextes*, Turnhout à paraître.

6. Nous laissons de côté ici en partie les pratiques performées oralement à l'université et dans les *studia* mendians, pour nous concentrer sur les pratiques textuelles, qu'elles soient issues de la rédaction des maîtres ou projetées sur les textes canoniques : il s'agit des pratiques auxquelles nous avons principalement accès dans le détail (voir *infra* note 8). Pour les *studia* mendians, voir A. MAIERU, *University Training in Medieval Europe*, trad. D. N. Pryds, Leyde – New York – Cologne 1994.

7. « Ad secundum sic proceditur. Videtur quod sacra doctrina non sit scientia. Omnis enim scientia procedit ex principiis per se notis. Sed sacra doctrina

d'argument, et de leurs réfutations dans la réponse finale, le caractère scientifique et argumentatif de la théologie.

La question de la logique de la science devient alors celle de la forme ou du mode (*modus*) de la théologie comme science, de sa forme littéraire, et de sa possible coïncidence avec la théorie axiomatique promue par les *Secunds analytiques* d'Aristote, dont la lecture systématique commence dans les années 1220/1230.

L'enquête est centrée sur la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin<sup>8</sup>, éclairée par d'autres œuvres du maître. La démarche proposée est double. Elle porte, d'une part, sur les types de productions écrites qui pourraient être aptes à offrir une réalisation, si possible optimale, de la méthode scientifique dont le nouveau paradigme est fourni par les *Secunds analytiques* – productions au rang desquelles on s'attend à trouver la *Summa*. Elle consiste, d'autre part, à se demander comment il convient de décrire la structure logique de la *Summa* dans la perspective où celle-ci représenterait une œuvre scientifique organisée selon les exigences de la méthode scientifique et, au moins en partie, une réalisation textuelle de la théologie comme science – même si elle ne peut résumer à elle seule la *doctrina sacra*, puisqu'il faudrait y inclure

---

procedit ex articulis fidei, qui non sunt per se noti, cum non ab omnibus concedantur, *non enim omnium est fides*, ut dicitur II Thessalon. III. Non igitur sacra doctrina est scientia [= syllogisme en Camestres, seconde figure]. Praeterea, scientia non est singularium. Sed sacra doctrina tractat de singularibus, puta de gestis Abrahae, Isaac et Iacob, et similibus. Ergo sacra doctrina non est scientia [= syllogisme en Cesare, seconde figure] ». Les prémisses de ces deux syllogismes sont démontrées comme fausses dans la réponse aux arguments.

8. Des textes comme la *Summa* sont écartés par Olga Weijers de ses études sur la dispute car ils ne sont pas directement reliés à « l'enseignement et donc à la dispute », même s'ils peuvent avoir des liens avec elle (O. WEIJERS, « *Queritur utrum* », *Recherches sur la « disputatio » dans les universités médiévales*, Turnhout 2009, p. 13, n. 2). Il est vrai qu'on pourrait nous reprocher de comparer dans la troisième section de la présente contribution des réalités incomparables, c'est-à-dire des rédactions rapportant en partie des disputes organisées entre maîtres et bacheliers à l'université et dans les *studia*, et des textes directement rédigés, comme la *Summa*, ce qui peut en effet être problématique à certains égards. Néanmoins, cette perspective nous semble justifiée par l'existence d'une gradation parfois très difficile à cerner entre *reportationes* de disputes et textes disputationnels rédigés. En outre, nous proposons ici une définition élargie de la notion de « pratique logique » pour y inclure les pratiques disputationnelles textuelles et exégétiques. Celles-ci sont aussi « réelles », et certainement beaucoup mieux documentées, que les disputes performées oralement dans les écoles, et ce sont elles qui doivent former la base d'une étude centrée sur les genres littéraires scientifiques.

les *Sentences*, les écrits des Pères et, bien évidemment, la Bible et les commentaires bibliques, exercice magistral par excellence<sup>9</sup>.

Nous verrons que l'affaire se complique encore du côté du modèle de la science, car il faut compter avec l'existence d'autres théories et d'autres pratiques de la systématique scientifique, notamment un modèle « thérorématique », qui ont préexisté au modèle aristotélicien et continuent de valoir au XIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le modèle aristotélicien est lui-même loin d'être univoque.

Un des problèmes majeurs que nous rencontrons alors est le caractère entièrement disputationnel de la *Summa*, comme c'est, du reste, le cas d'une immense majorité des productions scientifiques du Moyen Âge. Cela vaut, surtout, avec l'avènement des commentaires entièrement par questions disputées à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène touche les commentaires aux *Sentences* à partir des années 1255, mais on peut en voir les prémices dans le commentaire de l'Aquinate, qui est presque entièrement par questions disputées. Il concerne les productions de la Faculté des arts à partir des années 1260 (en dehors du cas isolé de Roger Bacon dans les années 1240) et n'épargne systématiquement que les commentaires bibliques.

La réalité des productions médiévales nous démontre ainsi que nous sommes face à une réalité complexe, avec une théorie de la science de type axiomatique et des pratiques où un format disputationnel domine, sans que le hiatus que nous pourrions y lire<sup>10</sup> entre théorie et pratique, conduise nos maîtres à une quelconque tragédie logico-épistémologique, bien au contraire. Comme nous tenterons de le montrer dans la première section de cette contribution, différents facteurs permettent d'expliquer cette situation particulière de la science médiévale. Ils ont pu encourager

---

9. Nous renvoyons ici à la discussion d'Adriano Oliva, qui propose pour Thomas d'Aquin (par contraste avec Bonaventure et contre certains interprètes de l'Aquinate) un sens « analogique » ou un « déploiement analogique » de la *sacra doctrina* « incluant aussi bien [les articles de foi], l'Écriture sainte et l'élaboration théologique », car ceux-ci ont leur « fondement » dans la « révélation divine », voir A. OLIVA, « Quelques éléments de la *doctrina theologie* selon Thomas d'Aquin », dans M. OLSZEWSKI (dir.), *What is « Theology » in the Middle Ages ? Religious Cultures of Europe (11th-15th Centuries) as Reflected in their Self-Understanding*, Münster 2007, p. 167-193, en particulier p. 173-174 et p. 187.

10. Sur cette contradiction, voir S. EBBESEN, « Demonstrative Disputation – A *contradictio in adiecto* ? Medieval and Recent Commentators on Aristotle's *Sophistical Refutations* », dans B. BYDEN et C. THOMSEN THÖRNQVIST (dir.), *The Aristotelian Tradition*, Toronto 2017, p. 162-187.

les médiévaux à considérer la forme scientifique comme l'objet d'une recherche que la tradition n'avait pas close et l'ouvrage de science comme une œuvre à venir.

La nature disputationnelle de la *Summa* ne nous conduit pas à relier cette œuvre à une approche dialectique de la théologie, suivant le contraste établi par Marie-Dominique Chenu entre la théologie dialectique et la théologie comme science au XIII<sup>e</sup> siècle, où la question de la logique de la science théologique reste un point quelque peu négligé. D'une manière générale, la nature disputationnelle de la science théologique thomasienne n'a pas été suffisamment prise en compte, ce qui peut refléter un intérêt parfois assez mince à la fois pour les pratiques de science et pour la forme logique de celles-ci.

La contradiction apparente inscrite dans une pratique disputationnelle de la science démonstrative n'est pas propre à la théologie scientifique proposée par Thomas d'Aquin, mais elle rencontre en théologie un terrain particulièrement riche et complexe, avec une variété marquée de modèles axiomatiques, ainsi qu'un degré de complexité accru par la difficulté que nous trouvons à établir le rôle logique exact des articles de foi, premiers principes non évidents de la science théologique subalternée chez Thomas. Surtout, l'interrogation trouve une solution originale dont les origines nous semblent théologiques.

Nous proposons d'abord quelques réflexions sur le modèle aristotélien de théorie de la science. Nous revenons sur les raisons qui permettraient d'expliquer l'absence presque totale de pratiques axiomatiques de la science après la redécouverte des *Seconds analytiques* et la domination du format disputationnel de science : du côté des faiblesses du modèle axiomatique d'une part ; du côté de la valeur scientifique de la dispute, de l'autre. Une seconde section offre un tour d'horizon à propos de la manière dont Thomas d'Aquin concevait la dispute : légitimité de la dispute non-conflictuelle, présence d'un « mode disputationnel » dans la Bible, distinction des types de disputes et définition de la « dispute magistrale », reconnaissance du rôle scientifique des « disputes démonstratives » et attributions de disputes de type médiéval à Aristote, mais aussi à Boèce, aux apôtres, aux prophètes, et, bien évidemment, à Job. Nous revenons enfin sur les pratiques de la dispute au XIII<sup>e</sup> siècle, pour proposer une nouvelle typologie, ainsi qu'une nouvelle subdivision de ce que nous appelons les « disputes de science » : on y distingue les « disputes exploratoires » et les

« disputes didactico-scientifiques ». Ces dernières sont à base de questions disputées simples en cinq points (question, arguments pour, arguments contre, solution, réponse aux arguments contraires), constituées le plus souvent de syllogismes, dotées d'un ordre aléthique prédéterminé (la réponse fausse étant toujours donnée en premier), avec une « internalisation » complète du répondant et de l'opposant. Nous montrons comment une version « axiomatisée » au sens large, ou, du moins, déductive, de la forme de la dispute didactico-scientifique s'invente dans la *Summa*, où la réponse à une question forme le plus souvent la prémisse ou la présupposition de la suivante. En conclusion, nous envisageons la possibilité que Thomas ait lui-même contribué, dans son commentaire aux *Sentences*, durant la décennie précédente, à l'invention de la forme standard de la dispute didactico-scientifique. On observe, en contrepoint, comment le cas particulier de la question de l'éternité du monde « non démontrable » vient perturber la rigidité de la forme scientifique dans le commentaire aux *Sentences*.

## **Modèles axiomatiques et formats disputationnels de la science médiévale**

### *Modèles axiomatiques*

Lorsque Thomas d'Aquin, ainsi que quelques théologiens avant lui, cherchent à définir la manière dont la théologie peut être une science, c'est au modèle théorique des *Seconds analytiques* que chacun se réfère. Ce modèle définit la science à partir du syllogisme scientifique, et, ainsi, à partir des prémisses scientifiques. Il est en effet généralement entendu que le syllogisme scientifique, à l'instar du syllogisme dialectique (et sophistique), se distingue par la nature de ses prémisses, la forme du syllogisme (décrite dans les *Premiers analytiques*) restant la même partout. La possibilité de définir les premiers principes propres d'une science conditionne le projet d'une construction axiomatique de celle-ci, où les conclusions obtenues démonstrativement à partir des principes comme prémisses seront à leur tour les prémisses de nouveaux syllogismes. La solution de la subalternation de la science théologique à la science de Dieu et des bienheureux, face au problème de la non-évidence des articles de foi, ne procure pas ici-bas l'évidence des premiers principes, et

encore moins la connaissance de l'essence de Dieu, dont la compréhension reste inaccessible à tout intellect créé, mais elle repose sur la « certitude (*certitudo*) » de ces derniers (*Summa theologiae* I, q. 1, a.5). Il s'agit là d'un nouveau protagoniste médiéval dans la réflexion sur les conditions de la science en tant qu'état épistémique spécifique. Cette garantie de certitude permet de défendre la scientificité de la théologie et ouvre légitimement sur la possibilité de construire une science théologique axiomatisée dont une partie, au moins, des ouvrages correspondants en reprendront la forme.

Or il n'en est rien, en théologie, comme ailleurs.

L'examen des productions scientifiques médiévales montre, du côté des pratiques textuelles, que le modèle axiomatique de science révèle de multiples faiblesses. De fait, ce modèle est extrêmement minoritaire, avec seulement quelques exemples, plutôt situés en amont du siècle qui nous occupe<sup>11</sup>, face à des milliers de textes de nature disputationnelle.

Ce fait étonnant a été souligné à plusieurs reprises dans les excellentes études de Jean-Luc Solère<sup>12</sup>. Il propose d'y voir le fruit d'une opposition. Il existe, d'une part, une modalité axiomatique,

---

11. Nous pouvons citer, pour le XII<sup>e</sup> siècle, les *Regulae* d'Alain de Lille et le *De Arte catholica fidei* de Nicolas d'Amiens, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, même si ce n'est pas absolument le seul cas, on peut mentionner les deux *Theoremata* de Gilles de Rome, dont l'organisation, toutefois, ne semble pas vraiment déductive, pour des raisons que nous abordons dans la suite de l'exposé, à propos de la forme théorématique. En dehors de quelques écrits mathématiques, on peut aussi citer la tentative menée par Robert Grosseteste d'axiomatiser son commentaire aux *Seconds analytiques* en soixante-quatre propositions. Cette tentative n'a pas reposé sur une méthode homogène et n'a guère remporté de succès dans la postérité, comme l'a montré David BLOCH, « Robert Grosseteste's 'Conclusiones' and the Commentary on the 'Posterior Analytics' », *Vivarium* 47/1, 2009, p. 1-23.

12. J.-L. SOLÈRE, « Bien, Cercles et Hebdomades : formes et raisonnement chez Boèce et Proclus », dans A. GALONNIER (dir.), *Boèce ou la Chaîne des Savoirs*, Louvain – Louvain-la-Neuve 2003, p. 55-110 ; ID., « L'ordre axiomatique comme modèle d'écriture philosophique dans l'Antiquité et au Moyen Âge », *Revue d'histoire des sciences* 56/2 (juill.-déc. 2003), p. 323-345 ; ID., « Du commencement : axiomatique et rhétorique dans l'Antiquité et au Moyen Âge », dans J.-D. DUBOIS et B. ROUSSEL (dir.), *Entrer en matière. Les prologues*, Paris 1998, p. 307-336 ; ID., « Néoplatonisme et rhétorique : Gilles de Rome et la première proposition du *De causis* », dans L. BENAKIS (dir.), *Néoplatonisme et philosophie médiévale*, Turnhout 1997, p. 163-196 ; ID., « Art dialectique ou tristes topiques ? », *L'enseignement philosophique* 41/6 (juillet-août 1991), p. 13-31 ; ID., *Formes de la Pensée médiévale*, Paris, Lambert-Lucas, à paraître.



« monologique », de la science, intimement liée au système philosophique néoplatonicien et à une forme d'exposition, ésotérique et concise, de la science, pratiquée notamment par Proclus à la fin de l'Antiquité. D'autre part, on observe une modalité dialectique, « abondante » et « zététique », de la science, présente dans l'Antiquité hellénistique et romaine, qui, bien évidemment, est caractéristique du Moyen Âge. La forme littéraire disputationnelle domine dans les productions médiévales, même si le modèle axiomatique connaît une certaine tradition, en même temps que le néoplatonisme lui-même, non sans quelques transformations, voire quelques déformations.

C'est le cas en particulier dans le très influent traité des *Hebdomades* de Boèce, où, en dépit de la promotion d'un style « obscur », le système des premiers principes est présenté de manière « topique », comme une matrice d'arguments. C'est également le cas dans le *Liber de causis*<sup>13</sup>, dont la construction axiomatique est loin d'être claire, et pour lequel le commentaire de Gilles de Rome hésite, de manière révélatrice, dans l'exégèse de la première proposition, entre proème rhétorique et principe axiomatique.

On peut enrichir ce cadre avec d'autres éléments de réflexion.

On remarque d'abord que la réception médiévale du modèle axiomatique est contrastée, du point de vue de la question des rapports entre la théorie et la pratique de la démonstration. Si Aristote a certainement dominé, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la théorisation du modèle axiomatique sans le pratiquer lui-même dans les œuvres qui nous ont été transmises sous son nom, un autre auteur non moins célèbre l'a pratiquée sans la théoriser. C'est le cas d'Euclide dans les *Éléments*, connus dans des traductions complètes et étudiés systématiquement un siècle avant les *Seconds analytiques*. Ce modèle n'a pas été en outre connu d'un bloc, car les versions qui ont d'abord circulé ne donnaient pas les démonstrations entre les propositions, puis formulaient seulement des instructions générales pour les reconstituer. La différence de situation entre Aristote et Euclide au regard de la théorie et de la

---

13. On peut également citer les *Elementa Physica* de Proclus, traduits au XII<sup>e</sup> siècle, mais peu discutés semble-t-il, d'après C. LOHR, « The Pseudo-Aristotelian *Liber de causis* and the Latin Theories of Science in the 12th and 13th Centuries », dans J. KRAYE, W. F. RYAN, C. B. SCHMITT (dir.), *Pseudo-Aristotle in the Middle Ages. The 'Theology' and Other Texts*, Londres 1986, p. 53-62 [p. 58].

pratique a été noté par David Bloch dans sa discussion sur la pluralité des modèles axiomatiques<sup>14</sup>.

En réalité, ce contraste n'a pas été perçu de façon symétrique entre les deux auteurs au XIII<sup>e</sup> siècle. Nos maîtres transmettent en effet un adage, parfois attribué à 'Alexandre', qui affirme qu'Aristote, dans les *Secunds analytiques*, « enseigne la démonstration en démontrant ». Cela ne serait pas le cas des géomètres, qui démontrent sans théoriser la démonstration. Cet adage, dont Sten Ebbesen a cherché en vain l'origine dans le commentaire perdu d' 'Alexandre' aux *Secunds Analytiques*<sup>15</sup>, se trouve dans la préface de la 'troisième version' de la traduction latine jadis attribuée à Adélarde de Bath (Adélarde de Bath III), désormais datée du XIII<sup>e</sup> siècle et attribuée à Jean de Tinemue<sup>16</sup>. Cette perception de l'œuvre d'Aristote s'accorde bien avec les pratiques de reconstitutions syllogistiques systématiques des arguments dans le corpus aristotélicien, que nous abordons plus loin, ou avec la tentative d'axiomatisation des *Secunds analytiques* menée par Robert Grosseteste<sup>17</sup>.

On notera en outre que la nature des principes n'est pas entièrement homogène chez les deux auteurs, avec, notamment, l'introduction d'une distinction entre « hypothèse » et « postulats » dans les *Secunds analytiques* I, 10. Cette distinction n'a pas d'équivalent dans les *Éléments*. Elle pose des problèmes internes à la doctrine aristotélicienne (puisque que « hypothèse » est ici pris en un sens différent de *Anal po* I, 2), et elle présente, nous y reviendrons plus loin, une dimension dialogique absente (ou presque) de l'œuvre mathématique. La théorie aristotélicienne a ainsi pu être présentée comme elle-même ambivalente, entre une approche « monologique », celle qui triomphera avec Euclide, et

<sup>14</sup> D. BLOCH, « Robert Grosseteste's 'Conclusiones' ».

<sup>15</sup> S. EBBESEN, « Fragments of 'Alexander's' commentaries on *Analytica posteriora* and *Sophistici elenchi* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin* 60, 1990, p. 113-120, réimp. Sten Ebbesen, *Greek-Latin Philosophical Interaction*, vol. 1, Aldershot/Burlington, Ashgate Studies in Medieval Philosophy, 2007, p. 187- 202, p. 197.

<sup>16</sup> *Johannes de Tinemue's Redaction of Euclid's Elements, The so-called Adelard III Version*, éd. H. L. L. BUSARD, Stuttgart: Franz Steiner, Verlag, 2001.

<sup>17</sup> Voir *supra* note 11.

une approche « dialogique », présente dès l'Académie, de la démonstration<sup>18</sup>.

En plus de la dimension « topique », la présentation est différente pour d'autres raisons dans les *Hebdomades* de Boèce, dont l'influence a été considérable. Une question théologique y est traitée à partir de neuf axiomes (les hebdomades) compris uniquement des « savants (*doctores*) », et non des hommes du commun. Boèce évoque alors une distinction entre termes et règle qui ne correspond pas vraiment aux différents types de principes connus chez Aristote et Euclide (axiomes, définitions, postulats, hypothèses).

En outre, le Moyen Âge aurait connu au moins une autre forme de méthode déductive, où les propositions sont interconnectées les unes aux autres, sans partir d'un premier principe, une méthode déductive non axiomatique selon Charles Lohr<sup>19</sup>. Cette forme, appelée « théorématique » par Albert le Grand et Gilles de Rome, serait en réalité celle du *Liber de causis*. Pour compliquer encore les choses, ce type de modèle a même été mis dans un premier temps sous l'autorité d'Aristote, puisque le *Liber de causis* était considéré au départ comme le douzième livre de la *Métaphysique* (qui n'en comptait que onze dans les premières traductions).

Il existe aussi des modèles axiomatiques théologiques expérimentés par des théologiens de la fin XII<sup>e</sup> siècle, tels les *Regulae theologiae* d'Alain de Lille, inspirées des *Hebdomades*

---

18. Pour une comparaison des deux modèles axiomatiques et la discussion sur l'approche dialogique des principes chez Aristote, voir notamment F. WOLFF, « Les principes de la science chez Aristote et Euclide », *Revue de métaphysique et de morale* (2000/3), p. 329-362. Cet article distingue bien l'approche « objective » de la science comme corps de savoir axiomatisé, privilégié par l'histoire des mathématiques, et l'approche « interlocutive », où la science est d'abord comprise, comme c'est le cas chez Aristote (mais seulement en partie) comme « une pratique discursive ». C'est le type de perspective que nous suivons ici. La fin de l'article propose la reconstitution chez Aristote d'une « axiomatique d'un point de vue didactique », plutôt que seulement « systématique », laquelle rend sa cohérence au texte du Stagirite et situe historiquement l'ambivalence de la théorie aristotélicienne.

19. C. LOHR, « The Pseudo-Aristotelian *Liber de causis* and the Latin Theories of Science in the 12th and 13th Centuries ». Sur les différents modèles déductifs, voir aussi Ch. BURNETT, « Scientific speculations », dans *History of Western 12th century Philosophy*, éd. P. DRONKE, 1988, p.151-176, en particulier p. 151-165.

selon Gilian Rosemary Evans<sup>20</sup>, ou plus proches du *Liber* selon Charles Lohr. Celui-ci souligne en effet que la méthode des *Hebdomades*, présentée en introduction par Alain de Lille, n'est pas vraiment suivie par le théologien, qui déduit au cours de l'exposé certaines règles qui avaient été posées comme principe<sup>21</sup>. Nous avons encore le cas du *De Arte catholicae fidei* de Nicolas d'Amiens, cette fois clairement inspiré des *Éléments*.

La diversité des modèles présents au XIII<sup>e</sup> siècle a dû contribuer, avec d'autres facteurs, au très faible succès du modèle axiomatique comme genre littéraire. Mais il faut reconnaître que ce fut selon une modalité assez paradoxale, puisque le pluralisme littéraire en question ne semble pas avoir particulièrement troublé nos maîtres. Ce fut probablement le cas parce qu'ils y voyaient spontanément l'expression d'une méthode commune après la lecture systématique des *Secunds Analytiques*, une méthode commune qui pouvait être mise en œuvre selon plusieurs modalités textuelles. On peut le voir dans certains de leurs commentaires, qui révèlent aussi l'absence d'opposition frontale entre la méthode démonstrative et le format disputationnel. Les ouvrages représentant ces différents modèles ont en effet été commentés par les mêmes maîtres du XIII<sup>e</sup> siècle, notamment Thomas d'Aquin, pour les *Secunds analytiques*, les *Hebdomades* et le *Liber de Causis*, ou Albert le Grand pour *Secunds analytiques*, les *Éléments* et le *Liber de Causis*. Lorsqu'il commente les *Éléments* d'Euclide, Albert le Grand ne discute pas particulièrement la façon dont la méthode de l'ouvrage pourrait être comparée à la méthode des *Secunds Analytiques*, probablement parce que c'était pour lui un non-problème. De même, lorsqu'il commente les *Hebdomades*, Thomas d'Aquin semble spontanément comprendre ces dernières comme les principes de la science aristotélicienne. Il offre en outre une reconstitution du texte dans laquelle les principes des arguments ont été donnés au préalable pour développer ensuite les arguments contradictoires de la *quaestio* : arguments pour et contre, réponse, réponse aux objections. À l'instar d'Aristote, comme nous le verrons dans la section suivante, Boèce est ainsi décrit comme menant une dispute *in utramque partem*, avec

---

20. G. R. EVANS, « Boethian and Euclidean Axiomatic Method in the Theology of the Later Twelfth Century », *Archives internationale d'histoire des sciences* 30 (1980), p. 36-52.

21. C. LOHR, « The Pseudo-Aristotelian *Liber de causis* and the Latin Theories of Science in the 12th and 13th Centuries », p. 56.

réfutation des arguments contre, à la manière médiévale<sup>22</sup>, Thomas élaborant à partir de la présentation « topique » et dialectique

---

22. « [Lectio 1] Deinde cum dicit, *ut igitur in mathematica fieri solet*, ostendit quo ordine sit procedendum, ut patet, per ea quae sunt **per se nota** [...]. Ex huiusmodi autem principiis intendit concludere et facere nota omnia quae consequenter tractanda sunt, sicut fit in geometria, et in aliis **demonstrativis scientiis**, quae ideo dicuntur **disciplinae**, quia per eas discipulis aggregatur scientia ex demonstratione quam magister proponit. Deinde cum dicit, *communis animi conceptio est*, notificat **principia per se nota** : et primo per definitionem : secundo per divisionem [...]. Definit ergo animi conceptionem communem, dicens : *communis animi conceptio est enuntiatio quam quisque probat auditam*, idest quam quilibet approbat statim ut eam audit. Aliae enim propositiones **quae his demonstrantur**, non statim ex ipso auditu approbantur, sed oportet ut per alia aliqua fiant nota. Hoc autem **non est procedere in infinitum** : unde oportet pervenire ad aliqua quae **statim per se sunt nota**. Unde dicuntur communes animi conceptiones, et communiter cadunt in conceptione cuiuslibet **intellectus** : cuius ratio est, quia praedicatum est de ratione subiecti ; et ideo statim nominato subiecto, et intellecto quid sit, statim manifestum est praedicatum ei inesse. [...] [Lectio 2] Ultimo autem epilogat, et dicit, quod sufficiunt ad propositum ea quae praemissa sunt ; et quod ille qui prudenter interpretatur rationes dictorum, **poterit unumquodque eorum adaptare congruis argumentis, applicando scilicet ea ad debitas conclusiones**, ut patebit in sequentibus. [Lectio 3] Praemissis quibusdam principiis quae sunt necessaria ad propositae quaestionis discussionem, hic accedit ad quaestionem propositam ; et circa hoc tria facit. Primo proponit **quaestionem**. Secundo adhibet **solutionem**, ibi, *huic quaestioni talis poterit*. Tertio excludit **quasdam obiectiones contra solutionem**, ibi, *at non alba*. Circa primum duo facit. Primo praemittit quod quaestio praesupponit. Secundo quid in quaestione versetur dubium, ibi, *sed quemadmodum bona sint*. Dicitur ergo sic esse ad propositam quaestionem accedendum, ut praesupponamus quod omnia ea quae sunt, bona sint [...]. Deinde cum dicit, *sed quemadmodum bona*, **ostendit quid dubium in quaestione versetur** ; et circa hoc tria facit. Primo proponit **quaestionem**. Secundo **obiicit contra utrumque membrorum quaestionis**, ibi, *si participatione*. Tertio ex hoc ulterius procedit **ad excludendum** primam suppositionem, ibi, *non ergo sunt in eo quod sunt bona* [...]. [Lectio 4] Praemissa quaestione, et rationibus hinc inde inductis hic Boetius adhibet solutionem : et circa hoc tria facit. Primo **determinat** veritatem quaestionis. Secundo solvit obiectionem, ibi, *quia in re soluta est quaestio*. Tertio inducit quasdam obiectiones contra solutionem, et solvit eas, ibi, *at non alba* [...]. [Lectio 5] Postquam **determinavit** veritatem praemissae quaestionis, hic solvit obiectionem, ex qua concludebatur quod bona creata sunt bona in eo quod sunt similia primo bono ; et circa hoc duo facit. Primo solvit obiectionem. Secundo colligit quae dicta sunt, ibi, *si igitur sublato* et cetera. Dicit ergo primo, quod ex praemissis patet hanc quaestionem esse solutam » (THOMAS D'AQUIN, *Expositio libri Boetii de ebdomadibus*, éd. G.-M. Gils, Rome – Paris 1992 (*Opera omnia*, L), p. 269 [Lectio 1], p. 274 [Lectio 2], p. 275 [Lectio 3], p. 278 [Lectio 4], p. 281 [Lectio 5]). Nous avons mis en gras les éléments de référence à Aristote et à une situation disputationnelle. L'analyse du texte dans les termes d'une dispute *in utramque partem* est déjà présente dans les commentaires antérieurs, par

contenue dans le texte lui-même. Ce point, avec d'autres éléments, montre que l'opposition entre un modèle axiomatique et un format disputationnel de science n'était pas forcément marquée dans les esprits médiévaux.

En dehors du cas de Gilles de Rome, déjà évoqué avec les études de Jean-Luc Solère, les commentaires du XIII<sup>e</sup> siècle au *Liber de causis*, notamment ceux de Thomas d'Aquin et d'Albert le Grand, ne s'appesantissent guère sur la méthode d'exposition du texte commenté lui-même, si ce n'est qu'Albert fait le parallèle entre les « théorèmes » et leurs « commentaires » dans le *Liber* et dans les *Éléments*, comme l'a noté Charles Lohr<sup>23</sup>. On ajoutera que l'affaire se complique encore dans le cas de Gilles de Rome, car son exégèse de l'exemple « esse, vivum, homo » (propositions six à treize), au tout début du texte, montre qu'il considère celui-ci comme un argument « par comparaison » et par « signe », sur le plan des causes secondes formelles, pour faire comprendre les causes premières efficientes. L'exemple permet de saisir quelque chose des propriétés de la Première cause et des relations entre les premières causes, telles qu'énoncées dans les propositions une à cinq (les propositions deux à cinq étant des « corolaires » de la première proposition), lesquelles, loin de consister dans des principes pour la connaissance déductive de tout le reste, demeurent ineffables<sup>24</sup>.

Enfin, le modèle axiomatique est évanescant chez Aristote lui-même, le grand théoricien de la méthode scientifique axiomatique. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'œuvre scientifique de ce dernier, dont chaque traité est censé représenter une branche de la science philosophique, ne contient pas un seul syllogisme démonstratif et elle ne suit, le plus souvent, aucune systématisme (sans parler d'un ordre axiomatisé). Ce sera là autant de lacunes que les commentateurs s'attacheront à combler par d'habile

---

exemple chez Gilbert de Poitiers, mais on voit ici un usage systématique et un vocabulaire universitaire, notamment la « *determinatio* ».

23. C. LOHR, « The Pseudo-Aristotelian *Liber de causis* and the Latin Theories of Science in the 12th and 13th Centuries », p. 53.

24. Voir les deux premiers *dubia* du prologue, GILLES DE ROME, *Super Librum de causis*, Venise 1550, prologue Q-X et Z. Sur les réflexions méthodologiques proposées par Gilles de Rome à propos de l'exemple, voir J. BRUMBERG-CHAUMONT, « La triade *esse, vivum, homo* dans les commentaires latins du XIII<sup>e</sup> siècle au *Liber de causis*, entre réalisme des universaux et pluralité des formes substantielles », dans D. CALMA (dir.), *Reading Proclus and the « Liber de causis »*, vol. III, Leyde 2021, p. 505-573 [p. 548 *sqq.*].

reconstructions durant le XIII<sup>e</sup> siècle : reconstructions systématiques par la *divisio textus* et reconstructions syllogistiques des arguments<sup>25</sup>. Ces reconstitutions, qui s'appliquent aussi aux textes logiques de façon récursive, ne sont pas perçues comme telles ; elles sont en quelque sorte 'transparentes', ce qui explique la présence de l'adage pré-cité, selon lequel Aristote enseignerait 'la démonstration en démontrant'. Cette pratique témoigne, de façon paradoxale, à la fois d'une forte sensibilité à la question de la forme logique de la science, et d'une indifférence à toute approche formaliste, puisque la reformulation des syllogismes et des démonstrations sous-entendues chez Aristote (ou ailleurs, notamment dans la Bible) est perçue comme une opération logiquement neutre<sup>26</sup>.

Bien vite, cette méthode, caractéristique de la phase littérale de l'exégèse ne suffira plus, et l'ordre des questions commencera à s'imposer. Le besoin de rédiger de nouvelles sommes systématisées se fera sentir dans les domaines de la philosophie et de la théologie, avec, par exemple, la *Summa Patris Alexandri*, et, selon d'autres paramètres encore, la *Summa* de Thomas d'Aquin. Le même besoin s'était fait sentir pour la grammaire, avec la *Summa* de Pierre Hélie, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et pour la logique, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avec une série de productions pédagogiques élémentaires dont les *Tractatus* et la littérature summuliste logique sont des exemples bien connus.

#### *Formats disputationnels*

L'étude des genres littéraires scientifiques réellement pratiqués au XIII<sup>e</sup> siècle montre sans ambiguïté la domination d'un format disputationnel de la science. L'émergence de différents types de disputes et de différents types de textes disputationnels a été illustrée par les nombreuses études d'Olga Weijers pour toutes les

---

25. Sur la « syllogisation » d'Aristote au XIII<sup>e</sup> siècle, voir J. BRUMBERG-CHAUMONT, *À l'école de la logique. L'essor d'une norme intellectuelle, sociale, et anthropologique au Moyen Âge*, Partie : « Les pratiques logiciennes à la Faculté des arts », premier chapitre.

<sup>26</sup> Ce mélange de formalité et de non-formalisme se retrouve dans le traitement théorique et pratique réservé à l'enthymème comme 'syllogisme incomplet à compléter', voir J. BRUMBERG-CHAUMONT, « The Logic of Enthymemes as (Incomplete) Syllogisms: 13th-Century Theories and Practices », *The legacy of enthymeme. Proofs and Belief in the Middle Ages and in the Renaissance*, F. MARIANI-ZINI (dir.), London: Bloomsbury, 'Bloomsbury Studies in Aristotelian Tradition', London/New York/Dublin, 2023, p. 99-145.

facultés<sup>27</sup>. On rappellera, sans s'y attarder, que la mise au point de la méthode de la *quaestio* et l'apparition progressive de celle de la question disputée précèdent la redécouverte systématique et les premiers commentaires aux *Secunds analytiques*, comme, du reste, ceux sur les *Topiques*, même si ces textes étaient connus partiellement depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. La lecture complète des *Secunds analytiques*, à partir des années 1220/1230, n'a pas fondamentalement changé la trajectoire disputationnelle des pratiques de science, qui se développait depuis le XII<sup>e</sup> siècle, et s'accélérait de façon massive dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, avec un formidable essor et une remarquable formalisation des pratiques.

La forme de la dispute universitaire à visée scientifique, d'invention proprement médiévale, comme toutes les disputes universitaires, est bien différentes de celle proposée par Aristote dans les *Topiques*. Cela vaut même pour cette dispute que le Stagirite appelle la « dispute didactique », la *disputatio doctrinalis*, distinguée, au sein de la division quadripartite présentée par Aristote au deuxième chapitre des *Réfutations sophistiques*, des disputes « dialectiques », « pérastiques », et « éristiques<sup>28</sup> » – une dispute scientifique que nos maîtres désignent aussi comme une *disputatio disciplinalis, demonstrativa* (terme également présent

---

27. Voir O. WEIJERS, *La 'disputatio' à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ). Esquisse d'une typologie*, Turnhout 1995 ; EAD., *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, Turnhout 2002 ; EAD., *Queritur utrum ; EAD., In the Search of Truth. A History of Disputation Techniques from Antiquity to Early Modern Times*, Turnhout 2013 ; EAD., *Études sur la Faculté des arts dans les universités médiévales. Recueil d'articles*, Turnhout 2011.

28. ARISTOTE, *Sophistici Elenchi* 165a39, éd. B. G. Dod, *Réfutations sophistiques*, Bruges – Paris, 1975 (*Aristoteles Latinus*, VI.1-3), p. 7. La dispute décrite dans les *Topiques* est une joute entre deux protagonistes (répondant et opposant) où aucun des deux n'argumente en faveur d'une thèse (l'opposant cherche à réfuter le répondant). Elle n'est donc pas *in utramque partem*, en dépit de l'attribution par Cicéron à Aristote de l'art de la dispute *in utramque partem*, suivi en cela par les médiévaux. Elle n'a pas non plus de solution, contrairement à la dispute médiévale (la *determinatio*). Elle est donc bien différente de la dispute médiévale pratiquée dans les écoles et les universités, une dispute *in utramque partem*, avec solution et réponses aux arguments contraires, une forme de dispute qui n'est dialogique que dans certains cas, et dans un sens différent, comme nous le verrons plus loin. Dans les disputes didactiques aristotéliennes, contrairement aux disputes dialectiques, c'est l'opposant-maître qui a une thèse et doit la faire admettre au répondant-discipline, sans avoir besoin de l'accord de ce dernier pour pouvoir poser ses prémisses puisque celles-ci sont scientifiques (connues par soi ou démontrées).



au deuxième chapitre *des Réfutations sophistiques*) ou *didascalica*<sup>29</sup>.

L'étude des commentaires aux *Topiques* dévoile en outre, contre ce que nous proposons d'appeler la « doctrine officielle » d'Aristote, qui opposerait démonstration et dispute<sup>30</sup>, la prévalence d'une approche alternative, dont les fondements textuels abondent chez Aristote : nous y observons une définition disputationnelle, dialectisée, de la science. L'importance de la situation disputationnelle dans la théorie aristotélicienne de la déduction et de la démonstration peut s'observer dans de très nombreux passages des *Topiques* et des deux *Analytiques*<sup>31</sup>. On peut reprendre ici l'exemple frappant et particulièrement pertinent pour le présent propos, déjà évoqué plus haut, dans un des passages des *Seconds analytiques* sur les principes de la science (I, 10). On y observe la présence d'une situation disputationnelle didactique, où le répondant est le disciple, ou l'« apprenant » (*discens*) », dans la définition même des hypothèses (*suppositiones*) et des postulats (*petitiones*) à partir, respectivement, de leur acceptation, ou non, par le disciple au cours de l'argumentation scientifique (76b25-35).

La conduite disputationnelle de la science, décrite par Aristote, pratiquée dans les écoles antiques et généralisée, selon des modalités totalement originales, dans les écoles et les universités médiévales, n'implique aucune dimension « probabiliste ». On serait tenté de le penser en appliquant un cadre anachronique, en

---

29. Ce point a été relevé@ par Olga Weijers : voir O. WEIJERS, « *Logica modernorum and the Development of the disputatio* », repr. dans EAD., *Études sur la Faculté des arts dans les universités médiévales*, p. 301-312 [p. 304-305]. Pour plus de détails sur les disputes scientifiques, étudiées, en l'occurrence chez Robert Kilwardby, dans son commentaire aux *Premiers analytiques*, voir P. THOM, « Robert Kilwardby's Disputational Logic », *History and Philosophy of Logic* 37/3 (2015), p. 1-14.

30. Aristote y affirme qu'il n'y a pas d'interrogation dans la démonstration (« Nulla ars monstrativa alicuius naturae interrogativa est ; non enim possibile utramlibet partium dare ; nam syllogismus non fit ex utrisque. Dialectica autem interrogativa est » [*Sophistici Elenchi* 11, 172a15-16, *AL*, VI.1-3, p. 26] ; « Non interrogat sed sumit qui monstrat, dialectica veri interrogatio contradictionis est [...] [premissa] demonstrativa si vera sit et per primas positiones sumpta », [*Analytica Priora*, I, 2, 24a23-b10, éd. L. Minio-Paluello, *Premiers analytiques*, Bruges – Paris 1962, *Aristoteles Latinus*, III.1-3, p. 5-6). Voir, de nouveau, S. EBBESEN, « Demonstrative Disputation – A *contradictio in adiecto* ? ».

31. Pour plus détails, voir J. BRUMBERG-CHAUMONT, « Disputational Theories and Practices of Knowledge during the 13th Century », dans A. M. MORA MÁRQUEZ (dir.), *Revisiting Medieval Dialectic*, New York, à paraître.

négligeant le fait que *probabilis* voulait surtout dire à cette époque « acceptable », et le fait que tous nos auteurs pensaient tous qu'il existait une forme de dispute démonstrative (*disputatio demonstrativa*). Ils pensaient également que la dialectique exposée dans les *Topiques* était une discipline entièrement au service de la science, même pour la « dispute dialectique », qui est toujours « en quête du vrai (*inquisitiva veri*) ». Les usages gymnastiques et agonistiques de la dialectique, privilégiés par Aristote, étaient considérés au XIII<sup>e</sup> siècle comme marginaux, voire sophistiques. Cette définition disputationnelle de la science allait en outre de pair avec une définition dialectisée (mais non dialectique) de la certitude attachée à l'état cognitif appelé « science ». Il s'agit de la définition de la certitude scientifique à partir de l'« absence de crainte de l'opposé », par opposition à l'état cognitif générée par le raisonnement dialectique, « avec crainte de l'opposé (*cum formidine ad oppositum*) », l'opinion. Cette formule célèbre, venue d'Avicenne, a été reprise par de nombreux maîtres, notamment Thomas d'Aquin. Elle implique que la certitude scientifique est un état épistémique qui a dépassé le doute par élimination de la contradiction. Enfin, la pratique scientifique de la dispute telle que mise en œuvre dans les écoles médiévales était légitimée par l'attribution à Aristote lui-même, dans ses textes scientifiques, de disputes *in utramque partem*, plus proche de la dispute médiévale que de la joute théorisée dans les *Topiques*. Cette exégèse est le plus souvent déclenchée par les aspects doxographiques ou aporétiques de l'œuvre du Stagirite, et elle a pu trouver un appui dans la description cicéronienne d'Aristote comme maître de la dispute *in utramque partem*<sup>32</sup>.

Les différentes données que nous venons de rassembler permettent d'éclairer le rapport assez original des médiévaux à la question de la forme littéraire scientifique. Celle-ci est considérée comme un non-problème absolu, au sens où nos maîtres n'ont pas hérité de façon fixe et univoque de modèles textuels autoritatifs, surtout pas chez Aristote. L'œuvre de science démonstrative aristotélicienne est ainsi un projet à reconstruire ou même à construire, voire un projet toujours en construction. Une de ses

---

32. Sur tous ces aspects de l'histoire de la dispute, nous renvoyons à J. BRUMBERG-CHAUMONT, *À l'école de la logique. L'essor d'une norme intellectuelle, sociale, et anthropologique au Moyen Âge* (Partie : « Les pratiques logiciennes à la Faculté des arts ») ; EAD., « Disputational Theories and Practices of Knowledge during the 13th Century ».

réalisations pourrait être la *Summa* où s'invente, selon nous, une nouvelle forme de dispute scientifique.

### Thomas d'Aquin et la dispute

Mais il convient d'abord de se pencher rapidement sur la conception thomasiennne de la dispute. La pensée de Thomas sur la place de la dispute dans la réflexion théologique est assez riche et ne peut être qu'évoquée superficiellement dans le cadre de cette contribution. Nous laisserons ici de côté les usages apologétiques de la dispute contre les ennemis de la foi, que le maître justifie par la définition d'une forme de dispute non-polémique (ainsi que l'attribution de la polémique (*contentio*) à l'ennemi de la foi plutôt qu'au fidèle). C'est une forme de dispute qu'il appelle à l'occasion « disputes théologiques », comme nous le verrons plus loin. En discutant ce problème, Thomas précise qu'il existe un sens large de *contentio*, qui veut dire « dispute » ; la dispute menée par Job avec Dieu n'est pas polémique, et elle est le fruit d'une « confiance dans la vérité (*ex fiducia veritatis*) »<sup>33</sup>. Thomas attribue des disputes de ce type aux apôtres, aux prophètes et au Christ. Ce fondement biblique de la dispute a sans doute contribué à la marginalisation de la dimension agonistique de la dispute dans l'interprétation médiévale des *Topiques*.

La modalité disputationnelle comme méthode d'enseignement, de savoir et de transmission de la doctrine sacrée traverse la réflexion de Thomas. On peut noter que la théologie ne prouve pas ses propres principes, comme toutes les sciences, mais qu'il lui revient, à l'instar de la métaphysique, non seulement de démontrer ses conclusions, ce qu'elle fait de manière disputationnelle, comme nous le verrons plus loin, mais aussi de défendre par des disputes ses principes, en disputant contre les arguments en faveur des propositions opposées à ceux-ci. Les deux versants de la théologie, défensif et positif, sont ainsi de nature disputationnelle<sup>34</sup>.

---

33. Voir *Summa theologiae* II-II q. 38, a.1 et THOMAS D'AQUIN, *Expositio super Job ad litteram*, Prologue, Rome 1965 [*Opera omnia*, XXVI], chapitre 15.

34 [La théologie, la doctrine sacrée, est-elle une science ?] Je réponds en disant que, comme les autres sciences n'argumentent pas afin de prouver leurs principes, mais argumentent à partir de ces principes pour monter d'autres propositions dans ces sciences même, de même la doctrine [théologique] n'argumente pas afin de prouver ses principes, qui sont les articles de foi, mais procède à partir de ceux-ci pour montrer quelque chose d'autre [...] Mais il faut

*Le mode disputationnel dans la Bible*

Dans le prologue de son commentaire aux Psaumes, Thomas d'Aquin assigne aux différents livres de la Bible différents modes : le « mode disputationnel » correspond aux épîtres pauliniennes et au Livre de Job<sup>35</sup>. On observe effectivement, dans le commentaire

---

prêter attention au fait que dans les sciences philosophiques, les sciences inférieures **ni ne prouvent leurs principes, ni ne disputent contre ceux qui disputent les principes**, mais ceci revient à la science supérieure d'entre toutes, c'est-à-dire la métaphysique, **qui disputent contre ceux qui nient les principes**, si l'adversaire concède quelque chose — s'il ne concède rien on ne peut pas disputer avec lui, mais on peut quand même réfuter ses raisonnements. C'est pourquoi l'Écriture sacrée, puisqu'elle n'a pas de science qui lui soit supérieure, dispute avec celui qui nie ses principes, si l'adversaire concède quelques uns des éléments transmis par révélation divine, comme lorsque **nous disputons avec les hérétiques** à partir des autorités de la doctrine sacrée, Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, I, 1, a 8 ; Il appartient au même **de poursuivre l'un des contraires et de réfuter l'autre** ; la médecine qui est l'art de restaurer la santé est aussi l'art de combattre la maladie. De même donc que l'office du sage est de méditer la vérité à partir surtout du premier principe et de dissenter sur les autres, il lui appartient aussi de combattre (*impugnare*) l'erreur [... Dans l'étude attentive que nous ferons de telle vérité particulière, nous montrerons donc à la fois **quelles erreurs cette vérité exclut et comment la vérité établie par voie démonstrative (*demonstrativa veritas*) s'accorde avec la foi de la religion chrétienne** » (Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils* I, 1-4, trad. R. Bernier et al., Paris, 1993, p. 19-25).

35. « Modus seu forma in sacra Scriptura multiplex invenitur. Narrativus : Eccles. 42 : *nonne Deus fecit sanctos suos enarrare omnia mirabilia sua ?* Et hoc in historialibus libris invenitur. Admonitorius et exhortatorius et praeceptivus : ad Titum 2 : *haec loquere et exhortare. Argue cum omni imperio.* Tim. 2 : *hoc commoneo, testificans coram Deo et cetera.* Hic modus invenitur in lege, prophetis, et libris Salomonis. **Disputativus : et hoc in Job et in apostolo : Job 13 : *disputare cum Deo cupio.*** Deprecativus vel laudativus : et hoc invenitur in isto libro : quia quidquid in aliis libris praedictis modis dicitur, hic ponitur per modum laudis et orationis » (THOMAS D'AQUIN, *In psalmos Davidis expositio*, Prologue, Parme 1863 [*Opera omnia*, XIV]). Sur les modes de la science théologique, on peut se référer aux questions sur le prologue dans le commentaire aux *Sentences*, où apparaît seulement le mode « argumentatif », conformément aux discussions traditionnelles, et où il n'est pas directement question d'une division des livres de la Bible, même si le thème est abordé, de même que du mode des *Sentences* elles-mêmes, évidemment argumentatif. Les différents modes sont liés aux composantes de la science théologique : saisie non argumentative des premiers principes, conséquences de ces principes, où le mode argumentatif intervient à deux reprises sur trois, voir THOMAS D'AQUIN *Commentaire aux Sentences*, Prol., art. 5, éd. dans A. OLIVA, *Les débuts de l'enseignement de Thomas d'Aquin et sa conception de la « sacra doctrina »*, Paris 2006, p. 328-332.

à Job, de nombreuses allusions aux pratiques disputationnelles typiques du Moyen Âge. On y trouve un répondant, un opposant, et Dieu dans le rôle du maître offrant une « détermination ». Dans le prologue, Thomas d'Aquin envisage même l'hypothèse que le personnage de Job soit une fiction littéraire, un cas d'école forgé pour discuter de la providence divine. Il réfute cette opinion, tout en admettant que l'intention du texte aurait été préservée dans le cas contraire<sup>36</sup>. Les épîtres pauliniennes, dont le mode est « disputationnel », reçoivent une place de choix dans le prologue du commentaire de l'Épître aux Corinthiens, puisque celles-ci constituent, pour le Nouveau Testament, avec les Psaumes, pour l'Ancien Testament, les deux livres essentiels où presque toute la doctrine sacrée est dite être contenue<sup>37</sup>.

On remarque qu'affluent dans tous les commentaires bibliques de Thomas, quel que soit le mode que Thomas leur attribue, les marqueurs d'une argumentation logique et d'un débat contradictoire, parfois de façon explicite et technique. Au minimum, on observe des références constantes à une argumentation ordonnée destinée à bien faire comprendre ses idées, avec une exposition ternaire pédagogique et logique attribuée au discours biblique lui-même : *primo, secundo, tertio, ponit, exponit, probat, concludit*, etc. C'est cependant surtout dans

---

36. « Fuerunt autem aliqui quibus visum est quod **iste Iob non fuerit aliquid in rerum natura, sed quod fuerit quaedam parabola conficta ut esset quoddam thema ad providentiae disputationem, sicut frequenter homines confingunt aliqua facta ad disputandum de eis. Et quamvis ad intentionem libri non multum differat** utrum sic vel aliter fuerit, refert tamen quantum ad ipsam veritatem » (THOMAS D'AQUIN, *Expositio super Iob ad litteram*, Prologue Rome 1965 [*Opera omnia*, XXVI], p. 4). Nous citons le commentaire sur le début du texte pour illustrer la place de la dispute, à laquelle le texte se réfère constamment : « *Vir erat in terra Hus* et cetera. Quia, sicut dictum est, intentio huius libri tota ordinatur ad ostendendum qualiter res humanae providentia divina regantur, praemittitur **quasi totius disputationis [= toute la suite du texte] fundamentum quaedam historia in qua cuiusdam viri iusti multiplex afflictio recitatur** : hoc enim est quod maxime videtur divinam providentiam a rebus humanis excludere » (*ibid.*, cap. I, p. 5).

37. « Et inde est quod sicut inter Scripturas veteris testamenti maxime frequentantur in Ecclesia **Psalmi David**, qui post peccatum veniam obtinuit, ita **in novo testamento frequentantur epistolae Pauli**, qui misericordiam consecutus est, ut ex hoc peccatores ad spem erigantur ; quamvis possit et alia ratio esse, quia **in utraque Scriptura fere tota theologiae continetur doctrina** » (THOMAS D'AQUIN, *Super Epistolam ad Romanos lectura*, Prologue, éd. R. Cai, *Super Epistolas S. Pauli lectura*, 8<sup>e</sup> éd. révisée, t. 1, Turin – Rome 1953, p. 2).

le commentaire de l'Épître aux Romains qu'on observe des reconstructions syllogistiques explicites, méta-logiquement exprimées (« mineure », « syllogisme », « majeure »), avec au moins une dizaine d'occurrence. Exactement comme dans le cas du corpus aristotélicien, on observe qu'il revient au commentateur d'exprimer la forme logique, le plus souvent syllogistique, restée à l'état implicite dans le texte commenté<sup>38</sup>.

38. On peut donner un exemple assez frappant d'une reconstruction syllogistique complexe pour un argument de Paul (« Qui enim secundum carnem sunt, quae carnis sunt sapiunt ; qui vero secundum spiritum sunt, quae sunt spiritus sentiunt. Nam prudentia autem spiritus, vita et pax »), avec la reconstitution des mineures et de majeures de deux syllogismes qui sont entrelacées dans le texte paulinien : « Deinde, cum dicit *qui enim secundum carnem*, etc., probat quod dixerat. Et inducit **duos syllogismos. Unum quidem ex parte carnis**, qui est talis : quicumque sequuntur prudentiam carnis, ducuntur ad mortem ; sed quicumque sunt secundum carnem, sequuntur prudentiam carnis : ergo, quicumque sunt secundum carnem, ducuntur ad mortem. **Alium syllogismum ponit ex parte spiritus**, qui est talis : quicumque sequuntur prudentiam spiritus, consequuntur vitam et pacem ; sed quicumque sunt secundum spiritum, sequuntur prudentiam spiritus : ergo, quicumque sunt secundum spiritum, sequuntur vitam et pacem. Et sic patet quod illi, qui non ambulant secundum carnem, sed secundum spiritum, liberantur a lege peccati et mortis. **Primo, ergo ponit minorem primi syllogismi**, dicens *qui enim secundum carnem*, id est, qui carni subduntur quasi ei subiecti, Rom. XVI, 18, huiusmodi domino *non serviunt, sed suo ventri, sapiunt ea quae sunt carnis* ac si dicat, habent sapientiam carnis. Sapere enim quae sunt carnis est approbare et iudicare bona esse quae sunt secundum carnem. Matth. XVI, 23 : *non sapis quae Dei sunt, sed quae hominis*. Ier. IV, 22 : *sapientes sunt, ut faciant mala*. **Secundo, ponit minorem secundi syllogismi**, dicens *qui vero sunt secundum spiritum*, id est, qui spiritum sanctum sequuntur, et secundum eum ducuntur secundum illud Gal. V, 18 : *si spiritu ducimini, non estis sub lege, sentiunt ea quae sunt spiritus*, id est, habent rectum sensum in rebus spiritualibus, secundum illud Sap. I, 1 : *sentite de domino in bonitate*. Et horum ratio est, quia, sicut philosophus dicit in III Ethic., qualis est unusquisque, talis finis videtur ei. Unde ille cuius est animus informatus per habitum bonum vel malum, existimat de fine secundum exigentiam illius habitus. **Tertio, ponit maiorem primi syllogismi**, dicens *nam prudentia carnis*, et cetera. Ad cuius intellectum oportet scire, quod prudentia est recta ratio agibilium, ut dicit philosophus VI Ethic. Recta autem ratio agendorum unum praesupponit, et tria facit. Praesupponit enim finem qui est sicut principium in agendis, sicut et ratio speculativa praesupponit principia ex quibus demonstrat. Facit autem recta ratio agibilium tria. Nam primo, recte consiliatur ; secundo, recte iudicat de consiliatis ; tertio, recte et constanter praecipit quod consiliatum est. Sic ergo ad prudentiam carnis requiritur quod aliquis praesupponat pro fine delectabile carnis et quod consilietur et iudicet et praecipiat ea quae conveniunt ad hunc finem. Unde talis prudentia est mors, id est, causa mortis aeternae. Gal. ult. : *qui seminat in carne, de carne et metet corruptionem*. **Quarto, ponit maiorem secundi syllogismi**, dicens *prudentia autem spiritus vita et pax*. Dicitur autem secundum praedicta prudentia spiritus, quando aliquis, praesupposito fine spiritualis boni, consiliatur

*Les disputes magistrales*

Thomas d'Aquin propose également une typologie des disputes, où apparaissent les « disputes dans les écoles », les « disputes magistrales ». Il s'agit des disputes qui nous intéressent ici au plus haut point, qu'on peut appeler génériquement les « disputes universitaires », qu'elles aient lieu dans les écoles des universités ou dans les *studia* mendiants, « incorporés » aux universités ou non. Ces disputes sont distinguées des disputes « pour du vrai », les disputes interconfessionnelles ou contre les hérétiques, appelées « disputes théologiques », où il s'agit de dissiper un doute à propos de ce qu'il en est (*ad removendum dubitationem an ita sit*). Les premières, au contraire, se déroulent sur la base d'un accord fondamental sur les vérités essentielles. Cette distinction montre clairement que Thomas conçoit essentiellement la dispute universitaire comme une activité didactique (et auto-didactique pour le maître). La vérité, déjà saisie par le maître, est transmise, par une mise à l'épreuve, aux étudiants, afin d'« instruire l'auditoire de sorte qu'il soit conduit à l'intellection de la vérité que [le maître] vise » et afin « de faire savoir de quelle façon ce qui est dit est vrai<sup>39</sup> ». Ce point est confirmé par la façon dont

---

et iudicat et praecipit quae ordinantur convenienter ad hunc finem. Unde talis prudentia est *vita*, id est, causa vitae gratiae et gloriae. Gal. ult. : *qui seminat in spiritu, de spiritu et metet vitam aeternam*. Et est *pax*, id est causa pacis, nam pax causatur a spiritu sancto. Ps. CXVIII, 165 : *pax multa diligentibus legem tuam, domine*. Gal. V, 22 : *fructus spiritus charitas, gaudium et pax* » (THOMAS D'AQUIN, *Super Epistolas S. Pauli lectura*, cap. 8, Lectio 1, éd. R. Cai, *Super Epistolam ad Romanos lectura*, t. 1, p. 112-113).

39. « **Disputatio autem ad duplicem finem potest ordinari**. Quaedam enim disputatio ordinatur **ad removendum dubitationem an ita sit** ; et in tali disputatione theologica maxime **utendum est auctoritatibus, quas recipiunt illi cum quibus disputatur** ; puta, si cum **Iudaeis** disputatur, oportet inducere auctoritates veteris testamenti : si cum **Manichaeis**, qui vetus testamentum respuunt, oportet uti solum auctoritatibus novi testamenti : si autem cum **schismaticis**, qui recipiunt vetus et novum testamentum, non autem doctrinam sanctorum nostrorum, sicut sunt Graeci, oportet cum eis disputare ex auctoritatibus novi vel veteris testamenti, et illorum doctorum quod ipsi recipiunt. Si autem **nullam auctoritatem recipiunt**, oportet ad eos convincendos, ad **rationes naturales** confugere. Quaedam vero **disputatio est magistralis in scholis** non ad removendum errorem, sed **ad instrumendum auditores ut inducantur ad intellectum veritatis quam intendit** : et tunc oportet rationibus inniti investigantibus veritatis radicem, et **facientibus scire quomodo sit verum quod dicitur** : alioquin si **nudis auctoritatibus** magister quaestionem determinet, certificabitur quidem auditor quod ita est, **sed nihil scientiae vel intellectus acquirat et vacuus abscedet** » (THOMAS D'AQUIN,

Thomas d'Aquin formule une réponse négative à la question : « peut-on disputer de la question de savoir si l'âme du Christ a été transmise, en répondant que c'est vrai ? » Il affirme qu'on peut en revanche bien en disputer du moment que l'on répond « ce à quoi s'en tient avec vérité la foi catholique ». De fait, on dispute tous les jours des articles de foi dans les écoles, nous dit Thomas, « non pas parce qu'il y a un doute, mais pour l'intellection, la manifestation et la confirmation de la vérité<sup>40</sup> ».

*La dispute scientifique et la certitude de son terme*

En l'absence d'un commentaire de Thomas d'Aquin sur les *Topiques*, nous trouvons dans le commentaire aux *Seconds analytiques* des indications assez claires quant au rôle qu'il reconnaissait, suivant le texte commenté lui-même, à l'argumentation disputationnelle dans les sciences. Il parle, comme de nombreux autres maîtres, de la « dispute démonstrative<sup>41</sup> ». Il reconnaît, avec Aristote, l'existence d'une « dispute propre à chaque science », en prenant l'exemple de la géométrie. Mais il commence alors par préciser que l'« interrogation » dans les « sciences démonstratives » porte seulement sur la conclusion, puisque les prémisses sont ou bien « quasiment connues par soi » ou bien « prouvées par les principes » (c'est-à-dire : de sorte qu'on n'a pas besoin de l'assentiment du répondant). Par contraste, en dialectique, elle porte à la fois sur la conclusion et sur les prémisses

---

*Quodlibet* IV, qu. 9, art. 3 [1271], éd. R. A. Gauthier, *Quaestiones de Quodlibet*, Rome 1996 [*Opera omnia*, XXV], p. 339-340).

40. « Hic articulus dubie positus est. Si enim intelligatur **quod liceat disputare et determinare** hoc esse verum quod anima Christi sit ex traduce, erroneum est, quia nullius hominis anima est ex traduce : multo ergo minus anima Christi, cuius etiam corpus est virtute spiritus sancti formatum. Si autem intelligatur quod liceat disputare an anima Christi sit ex traduce, et **circa hoc determinare illud quod veraciter fides Catholica tenet**, scilicet quod non, non video quare hoc non liceat, **cum quotidie in scholis magistrorum disputetur et de Trinitate et de aliis articulis fidei, non propter dubitationem, sed propter veritatis intellectum et manifestationem et confirmationem** » (THOMAS D'AQUIN, *Responsio ad Magistrum Iohannem de Verzellis de 43 articulis*, art. 33 [1271], éd. A. Dondaine, *Opuscula*, Rome 1979 [*Opera omnia*, LVII], p. 333).

41. « Et ita in ea error attendi potest et circa materiam quam assumit, quae est communis, et etiam circa formam, quae est communis. Sed in **disputatione demonstrativa**, quae est circa necessaria, non est usus, **nisi illius syllogismi qui est falsus propter materiam...** » (THOMAS D'AQUIN, *Expositio Libri Posteriorum*, éd. R. A. Gauthier, Rome – Paris 1989 [*Opera omnia*, I/2], p. 99).



(c'est-à-dire : puisqu'il faut l'assentiment du répondant pour pouvoir poser une prémisse dialectique)<sup>42</sup>. Pour reprendre une nouvelle fois l'exemple de la distinction entre hypothèse et postulats (à quoi la tradition latine ajoute un troisième terme, la « *quaestio* »), Thomas répète la distinction aristotélicienne fondée sur l'attitude de l'« apprenant » (*discens*), selon que celui-ci accepte la proposition (hypothèse) ou n'adhère ni à celle-ci ni à son opposée (postulat). Mais il précise en outre que la démonstration s'adresse au disciple et que son interlocuteur est le « démonstrateur » (*demonstrator*), c'est-à-dire le scientifique. Dans le cas de d'adhésion du disciple à l'opinion contraire, la proposition devient à son tour une « question (*quaestio*) » objet d'une « dispute (*disputari*) » entre les deux interlocuteurs (c'est-à-dire : au lieu de servir de prémisse pour une dispute démonstrative)<sup>43</sup>. Enfin, à l'instar de nombreux autres auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle, Thomas attribue à Aristote lui-même la conduite de disputes *in utramque partem* à la manière médiévale<sup>44</sup>.

42. « Interrogatio aliter est **in scientiis demonstrativis** et in dyalectica : in dyalectica non solum interrogatur de conclusione, se etiam de premissis, **de quibus demonstrator non interrogat** ; sed ea sumit quasi per se nota vel per talia principia probata, **sed interrogat tantum de conclusione** [...]. Et quia ex interrogatione et responsione fit **disputatio**, < consequenter ostendit quod **in qualibet scientia est propria disputatio**>, dicens quod *si disputat* geometer *cum geometra secundum quod geometer*, idest de his quae ad geometriam pertinent, *manifestum est quod bene* procedit disputatio, *si* tamen non solum fiat disputatio de eo quod est geometrie, sed etiam ex principiis geometricis procedatur ; *si vero non sic fiat disputatio in geometria, non bene disputatur* » (THOMAS D'AQUIN, *Expositio Libri Posteriorum*, p. 76-77 [en italique les citation d'Aristote]).

43. « Deinde, cum dicit : quaecunque igitur etc., distinguit **suppositiones et petitiones ad invicem** [...]. Differunt autem ad invicem : quia *si quidem talis propositio sit probabilis addiscenti, cui fit demonstratio, dicitur suppositio*. Et sic suppositio dicitur *non simpliciter, set* ad aliquem. *Si vero ille neque sit eiusdem opinionis, neque contrarie, oportet quod demonstrator hoc ab eo petat, et tunc dicitur petitio*. Si autem sit contrarie opinionis, **tunc erit questio, de qua oportet disputari inter eos**. Hoc tamen omnibus commune est, quod unoquoque eorum utitur demonstrator *non demonstrans, cum sit demonstrabile* » (THOMAS D'AQUIN, *Expositio Libri Posteriorum*, p. 71).

44. Parmi de très nombreuses occurrences dans les commentaires aristotéliciens, on peut donner cet exemple tiré du commentaire à la *Métaphysique* : « Postquam **disputavit [=Aristote] de prima questione** [...], his intendit **disputare** de consideratione principiorum demonstrationis [...] et circo hoc tria facit. Primo movet questionem. **Secundo disputat ad unam partem**, ibi 'unius igitur esse' etc. **Tertio disputat ad aliam partem**, ibi 'at vero si alia' etc. Dicit ergo primo, quod dubitatio est de principiis demonstrationis, utrum considerare de his pertineat ad unam scientiam vel ad plures » (THOMAS D'AQUIN, *In duodecim*

On notera, pour finir, que l'acquisition sur un mode disputationnel de la connaissance n'est pas nécessairement le signe que cette connaissance serait moins certaine. On trouve bien chez Thomas, dans le commentaire aux *Sentences*, l'idée qu'une connaissance acquise de façon disputationnelle correspond à une science pour les hommes dans cette vie ainsi que, théoriquement, pour les damnés (s'il leur restait assez d'énergie). Cela s'oppose à la science non disputationnelle et non déductive des bienheureux. Thomas d'Aquin établit un lien entre la modalité de notre science (*modus scientiae*), empirique et fantasmatique, et l'acte de science (*actus scientiae*) que nous accomplissons, déductif et disputationnel. Nous voyons dans ce texte que le bienheureux est entièrement libéré de l'acte de raisonner et de disputer, sans possibilité de revenir à une approche disputationnelle de la connaissance, alors qu'il lui reste loisible de jouir d'une modalité ou bien non fantasmatique ou bien fantasmatique de la science. Mais le terme (*terminus*) de l'acte de science, la certitude (*certitudo*), reste le même ici-bas et *in patria* : c'est seulement le mouvement (*motus*) par lequel la certitude est atteinte qui est différent, puisqu'il est analytique et disputationnel pour nous, dans cette vie, mais pas pour les bienheureux. Nous voyons ainsi qu'un acte de science disputationnel ou discursif n'est pas forcément un problème d'un point de vue épistémologique, en dépit du fait qu'il est déprécié d'un point de vue anthropologique. Même si l'on peut imaginer que l'existence de plusieurs étapes dans ce mouvement augmente les possibilités d'erreurs (d'où la nécessité de l'art et de la science logiques), cet acte atteint tout de même son terme. Le terme de l'acte, la certitude, n'est en effet pas différent pour le *viator* et pour le bienheureux selon Thomas, seule la manière de les atteindre est différente, avec une hiérarchie évidente entre un accès studieux, étape par étape, à la connaissance, et un accès immédiat. Un autre point remarquable dans ce texte est qu'on ne distingue pas vraiment l'argumentation disputationnelle et le raisonnement analytique, dans lequel les conclusions sont justifiées par une réduction (*reductio*) aux principes<sup>45</sup>.

---

*libros Metaphysicorum Aristotelis expositio*, éd. M.-R. Cathala, R. M. Spiazzi, Turin – Rome 1964, p. 100). Nous trouvons de dizaines d'exemples de ce type dans le commentaire au *De anima*.

45. « Scientiae quam nunc habemus, consideratio est collativa. Sed iste modus conferendi non erit in patria : quia **tunc sequeretur quod esset ibi studium et disputatio, quod est absurdum** [...] [Responsio] **Actus autem scientia**

## La dispute scientifique thomasienne et la typologie des disputes universitaires

La précédente section a permis de mesurer les solides fondements que Thomas d'Aquin voit à la dispute, en particulier du point de vue épistémologico-logique, où l'argumentation disputationnelle apparaît comme une méthode scientifique légitime et efficace.

Nous souhaitons à présent souligner la contribution originale de Thomas d'Aquin dans la *Summa*, par la mise au point d'une forme optimisée, déductive, ou « axiomatique » en un sens large, de ce que nous appelons la « dispute didactico-scientifique ». La saisie de l'intérêt et de l'originalité de la solution thomasienne requiert une rapide discussion sur la classification des disputes médiévales que nous proposons d'établir, en nous inspirant des travaux d'Olga Weijers<sup>46</sup>.

### *La typologie des disputes universitaires*

Une distinction importante proposée par Olga Weijers est celle entre ce qu'elle appelle les « disputes dialectiques », qui ressemblent à une joute, et dont le but est gymnastique, et ce qu'elle appelle les « disputes scolastiques », qui sont des disputes dont le but est la recherche de la vérité<sup>47</sup>. Olga Weijers inclut dans

---

**proprius est ut cognoscat conclusiones, resolvendo eas ad principia prima per se nota [...] Actus autem mutabitur, quia remanebit quantum ad terminum, sed non quantum ad discursum in Sanctis. In damnatis autem non est remotum quin etiam collationis necessitas remaneat. [...] [In patria] non erit actus scientiae quantum ad discursum, sed quantum ad terminum certitudinis. Et praeterea non oporteret ibi esse studium vel disputationem quantum ad bonos, quia omnium illorum quae considerare vellent, in Verbo cognitionem possent accipere, vel per illuminationem superiorum habere. Damnatis autem non vacabit disputare poenarum pondere pressis »** (THOMAS D'AQUIN, *Scriptum super libros Sententiarum magistri Petri Lombardi episcopi Parisiensis*, L. III, D. 31, q. 2, a. 4, éd. M. F. Moos, t. III/vol. 2, Paris 1956, p. 996-998).

46. Pour plus de détail sur la discussion de l'ensemble de cette section, nous renvoyons à J. BRUMBERG-CHAUMONT, *À l'école de la logique. L'essor d'une norme intellectuelle, sociale, et anthropologique au Moyen Âge* (Partie : « Les pratiques logiciennes à la Faculté des arts ») ; ÉAD. « Disputational Theories and Practices of Knowledge during the 13th Century ».

47. Voir O. WEIJERS, *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, p. 67 sqq. Voir également ÉAD., « Quelques observations sur les divers emplois du terme *disputatio* », « De la joute dialectique à la dispute scolastique », « *Logica modernorum* and the Development of the *disputatio* », repr. dans

les « disputes dialectiques » les disputes obligationnelles et sophismatiques, les *insolubilia*, et certains traités de *logica modernorum*. Ce sont elles qui sont les plus proches des disputes de type aristotélicien. Il s'agit d'un pur exercice, où seule la cohérence interne du débat compte. Nous ne nous intéressons ici qu'au second type, les disputes à la recherche de la vérité.

Olga Weijers inclut dans les « disputes scolastiques » la plupart des disputes pratiquées dans les facultés universitaires<sup>48</sup>. Comme elle l'a montré<sup>49</sup>, ces disputes impliquent trois acteurs (répondant, opposant, « déterminant » – contre deux dans le premier type) ; elles sont à la recherche de la vérité ; elles se présentent de façon paradigmatique sous la forme de questions disputées avec une argumentation contradictoire à deux volets en faveur de chacune des deux thèses opposées ; elles ont des origines proprement médiévales (antiques pour le premier type), principalement dans les *quaestiones* théologiques et juridiques. Un autre élément très important est mentionné par Olga Weijers, mais peu développé par elle, à savoir le fait que le rôle du répondant dans une « dispute scolastique » est de donner une « solution préliminaire<sup>50</sup> », solution qui sera ensuite attaquée par l'opposant ou les opposants, puis dépassée par la détermination du maître. Ce rôle n'a en réalité plus rien à voir avec le rôle du répondant dans une joute dialectique d'origine antique, à savoir le choix par celui-ci d'une thèse, sans la défendre, en se contentant seulement de tenter de ne rien concéder ou déduire qui ne l'exposerait à la contradiction sous le feu des questions de l'opposant. Enfin, une dernière différence de taille est que les disputes à la recherche de la vérité comportent une solution, un élément totalement absent du premier type (et des joutes aristotéliciennes).

La nomenclature retenue par Olga Weijers peut cependant parfois prêter à confusion, en appelant « scolastiques » les disputes de deuxième type alors que celles de premier type ne sont pas moins scolastiques, c'est-à-dire pratiquées de manière ritualisée dans les écoles. Un autre élément problématique est son insistance,

---

O. WEIJERS, *Études sur la Faculté des arts dans les universités médiévales*, p. 79-94, p. 291-302, p. 301-312.

48. Voir notamment O. WEIJERS, « Quelques observations sur les divers emplois du terme *disputatio* », p. 88-91.

49. Voir notamment la synthèse proposée dans O. WEIJERS, « De la joute dialectique à la dispute scolastique », p. 297 *sqq.*

50. *Ibid.*, p. 298 et p. 300.

en sens inverse, sur la nature « dialectique » des arguments mis en œuvre dans les « disputes scolastiques ». Une difficulté supplémentaire vient du fait que la relation des « disputes scolastiques » à la tradition des *Topiques* n'est pas vraiment prise en compte, notamment les ponts possibles avec les disputes didactiques d'Aristote. La connexion pourrait même s'établir avec les disputes dialectiques aristotéliennes, dans la mesure où celles-ci sont unanimement interprétées au XIII<sup>e</sup> siècle, nous l'avons déjà souligné, comme des disputes « en quête du vrai (*inquisitivae veri*) ». En outre, nous pensons que la typologie peut être complétée en ce qui concerne le deuxième type, en ajoutant une nouvelle subdivision à celui-ci.

Nous proposons, pour faire bref, une nouvelle classification et de nouvelles dénominations, en nous concentrant sur la question des pratiques disputationnelles de science.

On peut considérer qu'il existait deux types radicalement différents de disputes dans les écoles. Il y avait ce que nous proposons d'appeler les « disputes gymnastiques », correspondant aux « disputes dialectiques » d'Olga Weijers. Les disputes obligationnelles en sont les représentants principaux et ce sont en effet elles qui se rapprochent le plus des disputes dialectiques aristotélienne, à quelques différences près<sup>51</sup>, notamment parce qu'elles ne sont pas *in utramque partem* et n'ont pas de solution (seulement une fin, 'time out').

D'autre part, on trouve l'ensemble des disputes orientées vers la recherche de la vérité, que nous proposons d'appeler des « disputes de science ». Les disputes de science représentent une innovation médiévale tout à fait remarquable. Elles ont en commun d'être des disputes *in utramque partem*, le plus souvent sous la forme de la question disputée simple ou complexe, où la valeur de chacune des deux propositions opposées posées dans la question (*utrum p (vel non) ?*) est pesée, pour accepter l'une et rejeter l'autre, en réfutant les arguments qui avaient été allégués en faveur de cette dernière.

---

51. La thèse, la *positio* de la dispute obligationnelle, n'est pas « admise » par le répondant, mais elle lui est imposée au départ, et elle est le plus souvent inadmissible, puisqu'elle est généralement fautive.

*Les « disputes didactico-scientifiques » et l'invention d'un format disputationnel de science dans la Summa*

Au sein de ces disputes de science, il est possible de distinguer deux sous-catégories principales parmi les textes qui nous sont parvenus, même s'il existe de nombreuses nuances. Un premier cas est celui où nous avons des écrits qui reflètent des disputes vivantes où interviennent un ou des répondants et un ou des opposants, qu'ils soient explicitement mentionnés ou structurellement présents. L'ordre aléatoire n'y est pas prédéterminé, de sorte qu'on ne sait pas à l'avance laquelle des deux réponses proposées sera la mauvaise (c'est-à-dire celle rejetée dans la détermination) grâce simplement à son ordre d'apparition dans l'argumentation. On peut appeler ce type de disputes de science les « disputes exploratoires de science ». On les trouve dans les questions isolées, en philosophie naturelle ou en logique, et dans les questions contenues dans les collections de *sophismata*<sup>52</sup> à la Faculté des arts. Il en existe de très nombreux exemples pour la Faculté de théologie. Différents types de disputes dialogiques avec opposants et répondants, qu'ils soient mentionnés explicitement ou non, sont organisées dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces disputes font l'objet de nombreuses *reportationes* ou rédactions porteuses de traces de la dispute originale<sup>53</sup>. Comme dans le cas de la Faculté de théologie,

---

52. Nous pensons que les disputes sophismatiques, avec leur différents 'problèmes', doivent être classées parmi les disputes de science, car elles sont également en quête de la vérité, et non parmi les disputes gymnastiques (ou « dialectiques », dans la classification d'Olga Weijers). Le cas des traités guidant la pratique disputationnelle est différent, puisqu'ils s'intéressent à la forme des arguments uniquement.

53. Pour de très nombreux exemples, avec extraits de textes où apparaissent des « répondants » et des « opposants », parfois dans une situation dialogique (c'est-à-dire avec des arguments se répondant l'un à l'autre), voir O. WEIJERS, *Queritur Utrum*, p. 39-120 (notamment p. 53, avec un long extrait du très important manuscrit de Douais 434 tiré d'une question d'Hugues de Saint Cher où les arguments du répondant et de l'opposant s'affrontent explicitement avant la détermination magistrale). Suivant un exemple étudié par Jean-Luc Solère, on trouve dans une question ordinaire *de virtutibus* de Jean de Pouilly, datée d'avant 1308 ou de 1308, une structure extrêmement complexe. Quatre solutions successives sont données, puis elles-mêmes disputées, avec divers rebondissements sur pas moins de quatre folios (communication personnelle). Ce cas pourrait être compris dans le cadre de la distinction proposée par Russell Friedman (« The 'Sentences' Commentary, 1250-1320. General Trends, the Impact of Religious Orders, and the Test Case of Predestination », dans G. R. EVANS [dir.], *Medieval Commentaries on the 'Sentences' of Peter Lombard. Current Research I*, Leyde 2002, p. 14-124, p. 84 sqq.) entre les commentaires

les textes issus de la Faculté des arts, qui n'apparaissent pas avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, peuvent avoir des présentations très diverses. Les répondants et les opposants peuvent être structurellement présents, sans être désignés comme tels, ou bien identifiés explicitement ; il existe des structures variables, avec des arguments pour et contre présentés en parallèle sans organisation dialogique explicite, ou des arguments pour et contre qui se répondent les uns aux autres de façon nettement dialogique<sup>54</sup>. Elles sont « dialogiques » au sens où les arguments du répondant et de l'opposant se répondent en séries alternées, sans toutefois qu'il y

---

« centrés sur les arguments », typiquement ceux de Bonaventure et de Thomas, et les commentaires « centrés sur les positions », qui se développent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle – une distinction qu'Olga Weijers discute de façon critique, et pour laquelle elle préfère parler de questions disputées « simples et complexes » (O. WEIJERS, *Queritur utrum*, p. 21). On observe en effet une évolution des disputes où la solution prend de plus en plus d'importance à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et commence à contenir en son sein un dialogue disputationnel avec les solutions des autres maîtres (*ibid.*, p. 23 *sqq.*, en particulier p. 24, où l'on peut lire une longue citation du commentaire de Jean Quidort). Cette évolution conduit, après 1320, à une complexification de la détermination elle-même, qui commence à devenir un mini-traité et à se diviser en différents articles, avec parfois des questions de deux cents pages (*ibid.*, p. 28 *sqq.*, voir aussi O. WEIJERS, *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, p. 49 *sqq.*, pour l'évolution parallèle à la Faculté des arts). On remarque dans le texte de Jean de Pouilly qu'il n'y a pas de mention ou de marqueurs de l'intervention de répondants et d'opposants et que toute la discussion contradictoire complexe se place dans le cadre de la *determinatio*, contrairement aux « disputes exploratoires de science » décrites plus haut. Cependant, ce texte pourrait porter la trace de l'intervention de répondants et d'opposants dans la dispute réelle dont il est le fruit, car les arguments pour contiennent deux positions elles-mêmes incompatibles et les arguments contre ne sont pas ceux adoptés dans la solution finale, qui apporte encore de nouveaux arguments.

54. Voir, par exemple, les questions d'un *sophisma* dans A. DE LIBERA, « *Omnis homo de necessitate est animal. Référence et modalité selon l'Anonymus Erfordiensis Q 328 (pseudo-Robert Kilwardby)* », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 69 (2002), p. 201-237 (protagonistes marqués, mais pas désignés comme « répondants » et « opposants », série d'arguments opposés sans qu'ils se répondent l'un à l'autre) ; la question indépendante de Jean de Jandun *Utrum forma substantialis perficiens materiam sit corruptibilis*, du début du XIV<sup>e</sup> siècle, analysée Olga Weijers dans O. WEIJERS, *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, p. 38-41 (« répondants » et « opposants » explicitement désignés comme tels dont les arguments se répondent l'un à l'autre) ; les *sophismata* de Boèce de Dacie (et d'autres maîtres) édités dans BOECE DE DACIE (*et alli*), *Boethii Daci Aliorumque Sophismata*, éd. S. Ebbesen, I. Rosier-Catach, Copenhague 2021 (protagonistes structurellement représentés sans être mentionnés comme tels, arguments se répondant l'un à l'autre).

ait un dialogue comme dans une joute aristotélicienne, où l'opposant demande à chaque fois au répondant son accord sur une prémisse qu'il souhaite poser.

Un autre cas est celui de ce que proposons d'appeler les « disputes didactico-scientifiques ». Il s'agit de textes disputationnels entièrement par questions disputées formalisées simples en cinq points, qu'elles aient été menées en partie de cette manière par le maître ou qu'elles aient été écrites ainsi, ce qui paraît le plus courant. Dans ce type de disputes, la plupart des arguments avancés ont une forme syllogistique explicite, tandis qu'une variété d'analyse logique pouvait exister dans les disputes exploratoires. Il s'agit de disputes où le répondant et l'opposant ont complètement disparu ; ils ont été « internalisés », par l'organisation de deux séries parallèles d'arguments opposés qui ne se répondent pas l'une à l'autre. Ces disputes n'ont en ce sens aucune composante dialogique, mais seulement une structure logique contradictoire. Elles ont en outre un ordre aléthique fixe : on sait à l'avance laquelle des deux thèses sera la mauvaise, puisqu'elle est toujours placée en premier. Dans ce type de dispute, la vérité est identifiée d'avance et elle n'est qu'approfondie par le maître, testée et enseignée aux élèves ou aux lecteurs. Ces disputes semblent très proches des « disputes magistrales » décrites par Thomas d'Aquin.

Les disputes didactico-scientifiques médiévales rappellent non pas les disputes didactiques aristotéliciennes, puisque ces dernières, qui conservent le cadre de la joute asymétrique, n'ont pas du tout la même forme, mais elles rappellent au moins l'usage didactique des disputes tel que théorisé par les *Topiques*. La mauvaise réponse, avancée en premier, représenterait la première étape dans une sorte de processus de type vaguement socratique d'acquisition de la science, c'est-à-dire la thèse dont le répondant/étudiant doit être libérée par la dispute didactique menée par le maître/opposant. Ce processus s'obtient par la déduction de la thèse opposée, menée par l'opposant/maître, et par l'établissement de la vérité dans la détermination, qui approfondit ou corrige la première réponse obtenue dans la deuxième série d'arguments. L'ensemble est complété par la réfutation de la première thèse, fautive, dans la dernière partie de la question disputée.



Ce type de disputes se retrouve à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la Facultés des arts dans les commentaires philosophiques<sup>55</sup> ; dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la Faculté de théologie dans le commentaire aux *Sentences*, presque entièrement par questions disputées, de Thomas, ainsi que dans la *Summa*. On note en effet que le commentaire de Thomas, s'il n'est pas entièrement par questions disputées, puisqu'il inclut de brèves explications littérales, est cependant essentiellement constitué par celles-ci.

Dans la plupart des cas, ces disputes peuvent également être qualifiées de disputes scientifiques parce qu'elles utilisent presque uniquement des syllogismes. Elles le peuvent aussi parce qu'elles font appel à des concepts spécifiques à la science en question dans leur argumentation, et non à des concepts topiques généraux qui pourraient s'appliquer à n'importe quel objet.

Enfin, cette pratique de la dispute peut en effet être considérée comme encore davantage scientifique, dans la mesure où la conclusion d'une question disputée est considérée comme acquise, donc d'une certaine façon démontrée, dans la formulation de la question suivante, ce qui donne une structure déductive globale au discours, comme dans le cas de la *Summa*.

C'est bien cette forme optimisée, « axiomatisée » en un sens large, de dispute de science didactico-scientifique qu'on trouve dans la *Summa* : une fois démontré que la théologie est une science, on se demande quel est son objet (Dieu) ou sa méthode (argumentative), etc. Cette méthode, qui pouvait être mise en œuvre, mais seulement jusqu'à un certain point, dans les commentaires entièrement par questions, du fait qu'ils restent partiellement tributaires de l'ordre du texte commenté<sup>56</sup>, peut s'exprimer de façon optimale dans un ouvrage comme la *Summa*, mais si l'enchaînement déductif n'est pas toujours systématique.

---

55. Voir, par exemple, RAOUL LE BRETON [RADULPLUS BRITO], *Quaestiones super Priora Analytica Aristotelis*, éd. G. Wilson, Louvain 2016 (toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle).

56. Des modules de questions présupposent parfois comme démontrée la conclusion de la question précédente.

## Conclusion

D'un point de vue chronologique, il n'est pas impossible de penser que les théologiens du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à commencer par Thomas, aient été au moins en partie à l'origine de la mise au point de la forme générale de la dispute didactico-scientifique à ordre aléthique prédéterminé dans les commentaires par questions aux *Sentences*. Cette hypothèse cadre bien avec l'histoire générale des disputes universitaires où les nouvelles formes, en particulier la question disputée, se sont inventées d'abord à la Faculté de théologie, et non en logique à la Faculté des arts. Cette invention a pu être précédée d'une phase intermédiaire où la réponse magistrale était bien univoque, sous la forme d'une question disputée en cinq points, sans intervention d'un répondant et d'un opposant, et sans le caractère tâtonnant des disputes exploratoires, comme dans le commentaire aux *Sentences* de Bonaventure, composé juste avant celui de Thomas (vers 1250-1252). On y observe cependant un ordre aléthique indéterminé (la bonne réponse peut venir en premier ou en second) et le commentaire suit une forme moins homogène, avec des parties littérales, des *dubia* et des questions simples (non disputées). Le commentaire de Thomas aux *Sentences* contient uniquement des questions disputées simples à ordre aléthique déterminé, avec la mauvaise réponse donnée en premier, comme, plus tard, dans la *Summa*.

Le caractère régulier de cette forme, et son lien avec la possibilité d'une preuve scientifique, s'observe, *a contrario*, dans le seul cas de variation. Comme l'a remarqué Gustavo Fernandez Walker<sup>57</sup>, la forme de la dispute est en effet chamboulée à une seule occasion : la discussion sur l'éternité du monde. C'est, on le sait, un cas très particulier, décrit comme un problème ardu par Aristote (*Topiques* I,11, 104b16), et pour lequel, selon Thomas, il ne peut y avoir de démonstration de la thèse opposée à la foi, à savoir l'éternité du monde – pas davantage qu'il ne peut y avoir de démonstration de la proposition contraire (« ad neutram partem quaestionis sunt demonstrationes, sed probabiles vel sophisticae rationes ad utrumque »), ce qui nous rapproche de ce qu'Aristote

---

57. G. FERNANDEZ WALKER, « Dialectical Premises, Problems, and the Medieval *quaestio*-Form », dans A. M. MORA MARQUEZ (dir.), *Revisiting Medieval Dialectic*, à paraître.

appelait les problèmes « neutres<sup>58</sup> ». En conséquence, exceptionnellement, Thomas va donner dans la dernière partie de la question disputée une série d'arguments qui réfutent non seulement les arguments en faveur de la mauvaise réponse, mais aussi une longue série d'arguments qui réfutent ceux en faveur de la bonne, afin de se préparer, nous dit-il, à répondre à des objections contre la vérité qui pourraient se présenter<sup>59</sup>. La présence de cette structure anormale de la question disputée, qui est ici à six points au lieu de cinq (avec des réponses aux bons arguments en plus), souligne, par contraste, combien tous les autres cas<sup>60</sup> « normaux » correspondent bien à des questions qui ne sont pas neutres et qui, pour disputationnelles qu'elles soient, sont bien « démontrables ».

---

58. Sur ce thème, voir G. FERNANDEZ WALKER, « Dialectical Problems in Paris and Cologne Commentaries on Topics I.11 », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge grec et latin* 86 (2017), p. 313-348.

59. « Et quia ad rationes in contrarium factas, quas dixi demonstrationes non esse, inveniuntur philosophorum responsiones ; ideo quamvis verum concludant, ad eas etiam respondendum est, secundum quod ipsi philosophi respondent, ne alicui disputanti contra tenentes aeternitatem mundi ex improviso occurrant » (THOMAS D'AQUIN, *Scriptum super libros Sententiarum magistri Petri Lombardi episcopi Parisiensis*, L. II, D.1, q.1, a.5, éd. P. Mandonnet, t. 2, Paris 1929).

60. Il existe d'autres cas anormaux, mais ce sont des cas où c'est simplement la seconde série d'arguments (les bons) qui est sous-entendue, comme dans le cas de l'article 6, suivant celui sur l'éternité du monde.